

Rapport de la Commission déchetterie du Conseil Communal de Bassins

Préavis No 7/2012

Préavis municipal relatif à la révision du règlement sur la gestion des déchets et à l'introduction du principe de causalité pour la taxation des déchets.

La commission déchetterie composée de Mesdames Manuela Forster-Bell, Célia Rastello, Ariane Salero, Elayne Wehrlin (absente le 24.09) et Marie-José Aeschbacher s'est réunie les 11 septembre et 24 septembre. Messieurs Cédric Marti et Adam Smolik étaient absents lors des deux réunions.

La commission tient à remercier la municipalité pour la présentation détaillée de ce préavis et pour avoir répondu à toutes nos questions lors de notre première réunion.

Nous rappelons que ce préavis répond à une obligation de la Confédération et que la Commune n'a pas d'autre choix que de mettre en place cette nouvelle gestion des déchets.

Il apparaît effectivement judicieux de se tourner du côté de la taxe au poids plutôt que de la taxe au sac afin d'inciter les citoyens à trier leurs déchets et d'appliquer au mieux le principe du « pollueur-payeur ».

En conclusion :

A la lecture de ce qui précède, la Commission déchetterie, propose au Conseil Communal de Bassins

1. D'autoriser la Municipalité à mettre en application le concept de la taxe au poids sur le territoire communal dès le 1^{er} janvier 2013
2. D'accepter le règlement communal sur la gestion des déchets
3. D'annuler tous les précédents règlements concernant la gestion des déchets et la couverture des frais y relatifs

Bassins, le 27 septembre 2012



Manuela Forster-Bell

Célia Rastello



Ariane Salero,

Elayne Wehrlin



Marie-José Aeschbacher (rapporteur)



